

2026/

Département de la Lozère
COMMUNE DE GRANDRIEU
DÉLIBÉRATION du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 mars 2026



Membres en exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15
Votes pour : 12
Votes contre : 0
Absentions : 3

Date de convocation : 23/03/2026
Date d'affichage : 23/03/2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-sept mars à 20 heures 30, le Conseil Municipal, convoqué en session ordinaire par le maire sortant, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. Pierre-Emile SYLVAIN, maire.

Étaient présents : Robert QUISSAC - Pierre-Emile SYLVAIN – Christophe RICOU – Krystelle PONTIER – Olivier MERLE – Magalie SAVOIE – Guillaume MARTIN – Amélie CAYROCHE – Justine MALLET – Camille BELIN – Clarisse DELMAS – Killian THERON – Philippe LELARD – Agnès GHIO – Alexandre MERLEN
Secrétaire de séance : Killian THERON

Absents :

Excusés :

Procurations :

27032026- Délib-04

Objet : **Approbation du procès-verbal de la séance du 11 mars 2026.**

Le Conseil Municipal, ADOPTE avec 3 abstentions, 0 vote contre et 12 votes pour, le procès-verbal de la séance du 11 mars 2026.

Ainsi fait et délibéré à Grandrieu les jours, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Pierre-Emile SYLVAIN

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'P. SYLVAIN'.



Le secrétaire de séance,
Killian THERON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'K. THERON'.